

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 DECEMBRE 2016

PRESENTS : 11

Excusés avec pourvoir donné 2  
et 1 absent.

Ouverture de la séance :

- Aide à solliciter auprès de la Région ou auprès d'autres partenaires.

L'élue référente à la Région doit donner son assentiment aux dossiers à présenter. On rappelle le projet du carrefour pour la desserte de la nouvelle zone artisanale et de la route de Lyon et le projet du tennis pour une réfection.

Les travaux d'assainissement sur la rue de Rampôt sont à prévoir ainsi qu'une consultation des bureaux d'études pour en assurer le suivi et la conception.

L'enfouissement des lignes électriques sur le secteur devrait se faire en février, le passage des randonneurs a été arpenté à cette fin.

- Centre de secours : suite à l'engagement du SDMIS pour le financement des travaux à effectuer pour faire évoluer notre caserne, un rendez-vous est fixé le 23 janvier avec les responsables des programmations.
- Choix de la banque pour l'emprunt.  
Après consultation, les banques proposent :

banque	taux	Frais dossier	Cout intérêt
CA CE	1.31	300	15 464.55
Crédit mutuel	1.05	150	12 318.60
Banque Postale	1.67	300	19 882.20

Le crédit mutuel est retenu, le delta des autres banques se situent à + 26.5 % et + 61 % de l'offre la moins disante.

- Avenant sur les travaux  
Dans la finalité, SACER présente un avenant définitif avec toutes prestations calculées de 1 573.11 € soit 5.02 % du marché initial.
- Reconduction des fiscalisations ou des contrats en cours.
- Le contrat d'assurance sera reconduit par voie d'avenant pour 2017 avec la SMACL mais une consultation aura lieu en 2017 avec les bases patrimoniales réactualisées pour les bâtiments.
- Compte-rendu de la délégation au maire:
  - Urbanisme
  - Bilan du contrôle des extincteurs : il faut prévoir au minimum 15 appareils neufs pour changer ceux du complexe et équiper le local technique. Deux plans d'évacuation sont à faire réaliser, celui du laboratoire qui est dissocié de l'ancien magasin et celui du local technique.  
L'enveloppe 2017 sera conséquente.

- Taux 2017 notifié par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la redevance pollution et réseaux de collecte à 0.18 cts/m<sup>3</sup> »
- Le CAUE reconduit sa participation pour 300 €.
- La Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais informe du besoin du ripeur pour l'année 2017 mais à terme, cette organisation devrait s'arrêter. Sur l'ensemble des communes, cette mise à disposition correspond à un équivalent plein temps.
- Concours des villages fleuris, le courrier a une tonalité très négative alors que la commune est visitée pour le fleurissement le jeudi après la vogue.
- Intercommunalité : pendant la phase transitoire, M. Gérard VULPAS sera président de la nouvelle Communauté de Communes des Monts du Lyonnais jusqu'aux élections prévues en janvier.

- Bilan des commissions.

Les élus impliqués auprès des jeunes s'investissent pour assurer un cadre plus sécuritaire et plus stable de l'association « Vogue et traditions du village ». Les jeunes, très impliqués dans l'organisation, ont besoin d'adultes référents pour faire face aux contraintes administratives et à la passation de relais d'une année sur l'autre.

La fête de la musique sera reconduite le samedi 17 juin 2017, sous l'égide de la mairie et avec l'aide de l'amicale laïque en outre. Des musiciens participants en 2016 se sont proposés pour apporter une animation lors des vœux du maire.

Le SYDE R procède au remplacement des sources lumineuses polluantes dites « ballons jaunes », en 2016 c'est la dernière année de l'octroi de l'aide accordée à hauteur de 60 % du coût.

A l'école, on déplore toujours des fuites au niveau des vélux de la classe des maternelles. Les réparations seront à prévoir pendant les prochaines grandes vacances.

Le SIMOLY, avec le comité de développement, engage une démarche d'inventaire de reprise d'exploitation.

SMAELT : des actions sur la commune pour l'amélioration des berges de la Thoranche seront engagées avec les agriculteurs concernés qui seront conviés à une réunion avec les techniciens du SMAELT.

Opération en lien avec l'utilisation des broyeurs de végétaux, les sapins de Noël peuvent être centralisés place du Gousson pendant le mois de janvier pour leur recyclage dans la filière bois.

Pour la qualité de la voirie des Mayères et des Caillets, une rencontre avec les entreprises chargées des travaux par EDF est prévue pour exiger la qualité du travail d'enfouissement et pour protéger la stabilité des accotements.

Lors du conseil d'école, il a été présenté les projets pédagogiques ; Les remplacements ont été assurés. Les TAP se sont chargés des décorations de Noël.

Les travaux au local associatif avancent, les conditions d'utilisation de la salle sont à définir.

L'activité du laboratoire est très intense, M Benjamin MARTIN fait une porte ouverte le 21 décembre à 17h pour une dégustation et une vente de ses produits.

Fin de la séance à 22 h 45.

Nathalie JACQUEMOT, secrétaire de séance.